

Bilan de l'année 2017 en santé et services sociaux : l'analyse du RPCU

Montréal, 19 décembre 2017 – M. Pierre Blain, directeur général du Regroupement provincial des comités des usagers (RPCU), principal groupe représentant les usagers du réseau québécois de la santé et des services sociaux, offre sa collaboration aux représentants des médias d'information qui souhaitent faire une revue de l'année 2017 sur les enjeux relatifs à la santé et aux services sociaux.

Le RPCU propose son propre bilan, positif et négatif, de l'année 2017 en santé et services sociaux.

Ce qui est positif

- Le Carnet santé Québec (carnetsante.gouv.qc.ca).
- Rendez-vous santé Québec (www.rvsq.gouv.qc.ca).
- Les investissements en santé lors de la mise à jour économique de novembre 2017 : 630 M \$ sur cinq ans, 105 M \$ par année pour :
 - l'amélioration des services auprès des aînés en établissements et auprès des clientèles vulnérables;
 - la prévention des dépendances, par exemple celle au cannabis.
- La modernisation des installations :
 - Centre hospitalier de St. Mary : 65 M \$;
 - Centre de cancérologie de Québec : 600 M \$;
 - Hôpital Maisonneuve-Rosemont : 53,5 M \$;
 - Plusieurs autres projets.
- Les soins à domicile : 58 M \$.
- Le plan d'action sur le trouble du spectre de l'autisme : 29 M \$.
- Un deuxième bain hebdomadaire pour les résidents en CHSLD.
- Un accès élargi à la psychothérapie (35 M \$) et l'ajout de 100 postes de psychologues en centres jeunesse (15 M \$).
- L'adoption de la Loi visant à lutter contre la maltraitance envers les aînés et toute autre personne majeure en situation de vulnérabilité et l'installation de caméras de surveillance.
- L'abolition des frais accessoires.
- Des économies dans le dossier des médicaments génériques : 330 M \$.
- Un plus grand pouvoir pour les conseils d'administration dans la gestion des effectifs médicaux.
- Une légère diminution du temps d'attente à l'urgence.

Ce qui est négatif

- Le rapport négatif de la Protectrice du citoyen sur l'implantation de la réforme.
- Les cibles non atteintes pour l'accès à un médecin de famille dans certaines régions.
- La moitié des super-cliniques promises ne sont pas encore implantées.
- L'abolition du poste de Commissaire à la santé et au bien-être ainsi que la disparition du Forum des citoyens.
- Les représentants des usagers n'ont pas été invités à représenter les personnes vulnérables du réseau de la santé et des services sociaux lors du Forum sur les agressions et le harcèlement sexuels alors que leurs cas sont documentés depuis des années.
- Les services sociaux semblent toujours être le parent pauvre du réseau de la santé.
- Les ratés du Guichet d'accès à un médecin de famille (GAMF) et d'accès à un médecin spécialiste.
- Les difficultés d'accès aux soins de santé pour les sinistrés des inondations du printemps 2017.

En novembre dernier, dans le cadre de la mise à jour de l'exercice budgétaire, le RPCU avait proposé au ministre des Finances, M. Carlos Leitão, une liste détaillée de réinvestissements souhaités en santé permettant de finaliser la réorganisation du réseau et de rétablir le rythme et la qualité des soins dispensés aux usagers. Toutefois, les économies de 330 M \$ réalisées en vertu de l'entente sur les médicaments génériques n'ont pas toutes été réinvesties en santé.

À propos du RPCU

Le Regroupement provincial des comités des usagers (RPCU) défend les droits des usagers et est le porte-parole des 650 comités des usagers et de résidents des établissements de santé et de services sociaux du Québec. La mission des comités des usagers et de résidents est de défendre les droits des usagers et de travailler à améliorer la qualité des services offerts aux usagers du réseau de la santé et des services sociaux. Le RPCU défend également les droits des personnes âgées et des jeunes.